



RÈGLEMENT NUMÉRO 1209

décrétant une aide financière d'une somme de 25 000\$ pour pourvoir à des dépenses à des fins industrielles pour l'année 2015

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue publiquement le 16 février 2015 à 20h, dans la salle du conseil municipal située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, lieu ordinaire des séances à laquelle étaient présents messieurs les conseillers

Roch Bédard	District 2
John Butler	District 4
Robert Lagacé	District 5
Pierre Morabito	District 6

sous la présidence de madame la mairesse suppléante Nadine Brière.

Monsieur le maire Réjean Charbonneau et madame la conseillère Lise Gendron étaient absents pour toute la durée de la séance.

Tous membres dudit conseil et en formant le quorum.

Avant l'adoption du règlement, Monsieur John Butler déclare un intérêt pécuniaire pour ce dossier compte tenu de son emploi à la Corporation. En ce sens, Monsieur Butler ne participera pas à l'adoption de ce règlement.

ATTENDU l'article 1 de la *Loi sur les immeubles industriels municipaux*;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 19 janvier 2015 par monsieur le conseiller John Butler;

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil municipal deux (2) jours juridiques avant la présente séance ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

LE CONSEIL MUNICIPAL décrète qu'il soit statué et ordonné par le présent règlement ce qui suit :

Article 1.

Les dépenses pour l'aide financière octroyée à la Corporation du Parc d'Affaires La Rolland pour permettre l'exploitation des bâtiments locatifs et à son administration jusqu'à la cessation de ses activités au courant de l'année 2015 pour un montant maximum de 25 000\$

Article 2.

Le présent règlement entre en vigueur, conformément à la loi.

Avis de motion	19 janvier 2015
Adoption	16 février 2015
Entrée en vigueur	25 février 2015

Signé à Sainte-Adèle, ce 9^e jour du mois de mars de l'an deux mille quinze (2015).

(s) Nadine Brière

Nadine Brière, mairesse suppléante

(s) Marie-Pier Pharand

Me Marie-Pier Pharand, greffière
et directrice des services juridiques